

Electric Vehicle Conversion Declaration Déclaration de conversion en véhicule électrique

This declaration form is to be read, completed, signed and submitted to the Ministry of Transportation when informing the ministry of a motive power conversion from "Gasoline" to "Electric". A valid Safety Standards Certificate (SSC) is required to register the vehicle as an "Electric" vehicle. / Veuillez lire, remplir et signer cette déclaration, puis l'envoyer au ministère des Transports pour l'informer qu'une puissance motrice à « l'essence » a été convertie en puissance motrice à « l'énergie électrique ». Vous devez présenter un Certificat de sécurité (CS) valide pour immatriculer le véhicule comme « véhicule électrique ».

Conditions of Electric Vehicle Conversion Registration / Conditions d'immatriculation d'un véhicule converti à l'électricité

- Two (2) Electric Vehicle Conversion decals, provided by the ministry, shall be affixed to the converted electric vehicle. One shall be affixed to the inside of the lower, driver-side corner of the windshield and the second one to the lower passenger-side corner of the rear window. If the vehicle is not equipped with a rear window, the second label shall be affixed to the inside of the lower, rearmost corner of the rearmost passenger-side window. / Les deux (2) étiquettes de conversion en véhicule électrique remises par le ministère doivent être apposées sur le véhicule converti de la façon suivante : une étiquette est collée à l'intérieur du véhicule, dans le coin inférieur du pare-brise du côté du conducteur, et l'autre dans le coin inférieur de la lunette arrière du côté du passager. Si le véhicule n'a pas de lunette arrière, la deuxième étiquette doit être collée dans le coin inférieur arrière de la fenêtre arrière du côté passager.
- A Safety Standards Certificate (SSC) has been issued for this vehicle after the Electric Vehicle conversion and within 36 days of the registration date. / Après sa conversion en véhicule électrique, le véhicule en question a reçu un Certificat de sécurité (CS) dans les 36 jours de la date de son immatriculation.
- The ministry may, at any time, cancel the vehicle permit of a registered converted electric vehicle if the vehicle fails to satisfy any other vehicle standards which may be introduced in the future. / Le ministère peut annuler en tout temps le certificat d'immatriculation du véhicule converti en véhicule électrique, si ce dernier ne respecte pas une norme régissant les véhicules automobiles, qui a été prescrite à une date ultérieure.

Applicant Information / Renseignements sur le requérant

Last Name, First Name and Middle Initial or Company Name / Nom de famille, prénom et initiale ou nom de la compagnie

Street No. and Name or Lot, Concession and Township / N° et rue ou lot, concession et canton

Apt. No. / App. N°

City, Town or Village / Ville ou village

Postal Code / Code postal

Registrant Identification No. (Driver's Licence No.) / N° d'identification du titulaire (N° du permis de conduire)

Vehicle Information / Renseignements sur le véhicule

Date of Vehicle Conversion / Date de conversion du véhicule

Vehicle Identification Number (V.I.N.) / Numéro d'identification du véhicule (N.I.V.)

Make / Marque

Model / Model

Year / Année

Declaration / Déclaration

I have read and understood the conditions of registering my vehicle. I affirm by signing this declaration that the above named vehicle is powered solely by an electric battery and is not equipped or powered by an internal combustion engine or any other method. / J'ai lu et compris les conditions à remplir pour immatriculer mon véhicule. En signant cette déclaration, j'atteste que le véhicule cité ci-dessus est alimenté uniquement par une batterie électrique, qu'il n'est pas équipé, ni propulsé par un moteur à combustible interne ni aucun autre mode de propulsion.

Signature

Date

Under provincial legislation, the penalty for making a false statement may include a fine and/or imprisonment and/or a driver's licence suspension. / Selon les lois provinciales, toute fausse déclaration est passible d'amende, d'emprisonnement ou de suspension de permis de conduire.

Office Use Only / À l'usage du bureau

Office No.

Operator No.

Date